

Maitrise d'œuvre pour travaux de restauration par génie civil, génie végétal et génie mixte des cours d'eau des BV de la Giscle et de Pampelone

- Type : MOE
- Maître d'ouvrage : CCGST
- Montant de l'étude : 23 750 € HT
- Montant des travaux : 230 000 € HT
- Date : 2014

Présentation de l'opération

Les crues de décembre 2012 sur les bassins versants de la Giscle et de Pampelone ont causé de nombreux dégâts sur les berges des cours d'eau, notamment au niveau d'enjeux forts (réseaux en haut de berge dont canalisation AEP de la ville de Sainte-Maxime...). L'opération a consisté à restaurer les berges dégradées afin de pérenniser les enjeux sur 8 sites.



Avant

Blocage de l'érosion de la berge en enrochement libre. Protection du réseau AEP de Sainte-Maxime.



Après

Restauration en techniques mixtes : pied de berge en enrochement et talus en lit de plants et plançons



Après



Avant



Avant

Confortement de berge en sortie d'un pont et gestion du retour des eaux par le haut de talus (gabions)



Après

Éléments de missions

- **Mission complète de maitrise d'œuvre** : conception des projets (proposition des préceptes d'aménagement : profils en travers, techniques de stabilisation des berges (végétales et/ou mixtes), etc.), prise en compte des contraintes foncière (réseaux, riverains, commerces et industries....).



Après



Avant

Reconstruction de l'entonnoir d'un pont et gestion du retour des eaux en arrière de berge



Après

Restauration de la berge en gabion pour garantir le passage des véhicules DFCL et protéger la canalisation AEP en haut de berge.

Certificat de capacité

Désignation de la prestation

Maitrise d'œuvre pour travaux de restauration par génie civil, génie végétal et génie mixte des cours d'eau de la Gisle et de ses affluents et du Gros Vallat.

- Mission complète de maîtrise d'œuvre pour la restauration de 10 sites,

Montant de la prestation : 23 750 €HT

Date de réalisation : 2013-2016

Certificat :

Le signataire certifie que **RIPARIA** a exécuté les prestations ci-dessus suivant les règles de l'art et que leur règlement n'a donné lieu à aucune difficulté.

Appréciation particulière :

Notion exécutée avec succès malgré de nombreuses contraintes.

Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Golfe
de St-Tropez
Bâtiment le Grand Sud
2, Rue Blaise Pascal
83310 Cogolin
Tél : 04 94 55 70 30

Contact : Benjamin Van Lunsen

Identité, signature et cachet du signataire :

P. Vincent ROZIERE
Président de la Communauté de Communes
du Golfe de St Tropez

Fait à Cogolin
le 30 JAN. 2017

